



Solutions sur mesure en plaque de plâtre

CONSEILS PRATIQUES

1. Rappels de quelques points règlementaires

1.1. Joints de fractionnement, dispositions du DTU 25.41

C'est en particulier le cas des structures de flexibilité différente (solives de portée différente dans les maisons en L par exemple).

Cela constitue en général un joint complémentaire intermédiaire entre les joints ménagés au droit des joints de la structure.

2.46. Joints de comportement

L'ouvrage (ossature et plaques) doit être interrompu par un joint permettant mouvements différentiels :

- au droit des joints de dilatation de la structure,
- au droit de la jonction entre des supports de nature ou comporter différents (cf. fig. 5 et 6).

En outre, dans le cas de réalisation de plafond de grande dimension (cf. fig. n° l'ouvrage doit être interrompu par un joint disposé tous les 15 m environ

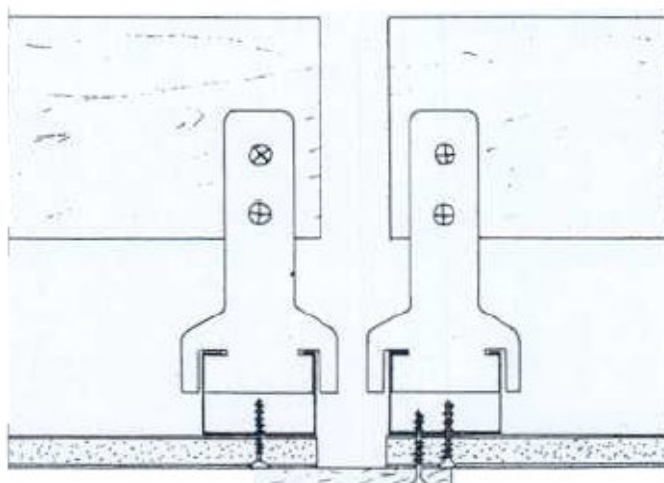


Figure 5 Joint de dilatation ou de fractionnement

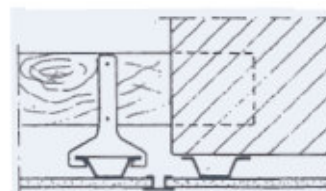


Figure 6

Les joints sont matérialisés par une double ligne d'ossatures de part et d'autre. L'espacement des suspentes, le cas échéant disposées, est à cet endroit même qu'au droit d'un départ sur paroi verticale (voir art. 2.473).

| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page |
|--------------------|-------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noiro | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | 2 / 9 |
| | | | | | | Date 27/10/05 |

1.2. Conditions d'exécution des joints des ouvrages

1,42. Joints entre plaques

1,421. Joints courants entre plaques à bords amincis

Les délais et conditions d'exécution (séchage) entre les différentes opérations sont fonction des produits utilisés et des conditions ambiantes (se reporter à cet effet aux indications des producteurs figurant sur les emballages).

En particulier, les produits gâchés à l'eau ne sont utilisables que pour des températures ambiantes au moins égales à + 5°C.

En outre, dans des conditions ambiantes défavorables au séchage de ces produits (hygrométrie très élevée, absence de ventilation des locaux...), il peut être avantageux de différer le traitement des joints ou d'espacer les différentes opérations de ce traitement.

Les bandes pour joints en papier spécial, destinées au traitement des joints en partie courante et également des joints en angles rentrants, sont amincies par meulage des bords longitudinaux et rainurées dans l'axe afin d'en faciliter le pliage (réalisation des cueillies).

La dissimulation des joints est exécutée suivant les opérations ci-après :

- collage et serrage de la bande à l'aide de l'enduit correspondant,
- remplissage de l'aminci à l'aide du même produit arasé au niveau du parement des plaques
- lissage du joint par une ou deux couches successives d'enduit.

| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page 3 / 9 |
|--------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noirot | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | Date 27/10/05 |

2. Mise en œuvre

2.1. Avis Technique « Système de jointoiment PLAtec™ »

La technique de jointoiment PLAtec™ peut également être utilisée pour le jointoiment des parties courantes des ouvrages réalisés en plaques de plâtre conformément au DTU 25.41.

Avis Technique 9/04-782

Enduit de joint
Coating of joint
Fugenbeschichtung

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque CSTBat, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

www.cstb.fr

rubrique :

Produits de la Construction
Certification

Système de jointoiment PLAtec™

Titulaire : Société PLAtec™
parc d'activités bièvre dauphine
38690 COLOMBE
Tél : 04 76 35 82 40
Fax : 04 76 35 82 49
E-mail: PLAtec@PLAtec.com
Internet: www.PLAtec.com

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 9
Cloisons, doublages et plafonds

Vu pour enregistrement le 17 mars 2005



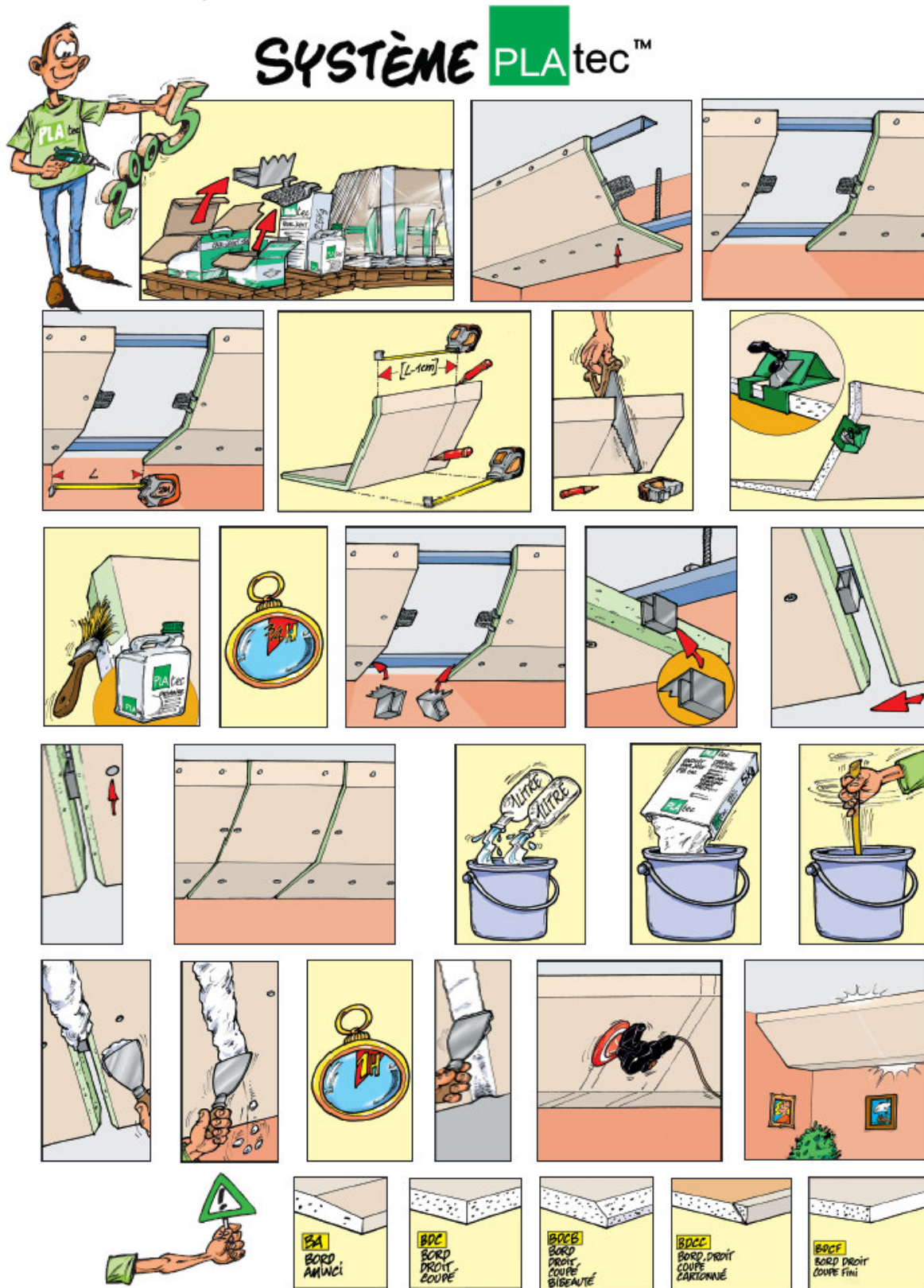
Secrétariat de la commission des Avis Techniques CSTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, F-75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 40 50 28 28 - Fax : 01 45 25 61 51 - Internet : www.cstb.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (<http://www.cstb.fr>)
© CSTB 2004

| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page 4 / 9 |
|--------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noirod | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | Date 27/10/05 |

Ce document est la propriété exclusive de [PLAtec S.A.](#). Il ne peut être utilisé, communiqué ou reproduit sans son autorisation écrite.

2.2. BD de pose



| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page 5 / 9 |
|--------------------|-------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noiro | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | Date 27/10/05 |

3. Travaux préparatoires de finitions

- La réception des supports à base de plâtre, carreaux ou plaques de plâtre est parfois source de litige entre les entreprises de plâtrerie, les entreprises de peinture et les maîtres d'œuvre. Il en est de même pour les défauts d'aspect après réalisation des finitions.
- Les gammes de carreaux de plâtre PF3 et de plaques de plâtre PREGYPAN s'élargissent pour s'adapter à la demande : carreaux hydrofugés **PF3 Hydro et PF3 Hydroplus**, plaques pré-imprégnées **Prégydéco**, plaques hydrofugées **Prégydro** et la plaque ciment **Prégycéram**.
- Cette fiche technique répond aux besoins des professionnels concernés en rappelant les spécifications définies dans les DTU pour :
 - la réception des supports plâtre (enduits, carreaux et plaques de plâtre)
 - les travaux préparatoires nécessaires avant mise en œuvre des finitions de type peinture ou papier peint.

AVEC PRÉGYDÉCO, FAITES LA BONNE IMPRESSION !

- Le système Prégydéco, c'est :
 - une plaque de plâtre blanche qui possède une couche d'impression réalisée en usine
 - et un enduit de finition des joints ayant la même couleur et les mêmes caractéristiques que la couche d'impression de la plaque de plâtre.
- Réaliser la couche d'impression sur chantier n'est désormais plus nécessaire.
- Prégydéco permet un gain de temps et une économie globale pour le chantier.
- Prégydéco existe en plaque à visser sur ossature métallique Prégy métal, en complexe de doublage et en cloison alvéolaire Prégyfaylite Déco.



| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page |
|--------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| | | | | | | 6 / 9 |
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noïrot | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | Date 27/10/05 |

RECEPTION DES SUPPORTS

| | Enduits plâtre | Carreaux de plâtre PF3 | Plaques de plâtre | | | |
|--------------------------|---|--|--|---------------------------------|--|---------------|
| ASPECT DE SURFACE | <ul style="list-style-type: none"> ■ Après égrenage et époussetage, absence : <ul style="list-style-type: none"> - de tâche d'humidité, moisissure, souillures biologiques, bistre, tâche de graisse ou d'huile - de produit de traitement du bois, tanin, rouille - de pulvéulence, salpêtre, - d'inscription ou graffiti ■ Trait de niveau toléré si réalisé à base de craie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Après égrenage et époussetage, absence : <ul style="list-style-type: none"> - de tâche d'humidité, moisissure, souillure biologique, bistre, tâche de graisse ou d'huile - de pulvéulence superficielle, gerçure, trou, craquelure - d'inscription ou graffiti ■ Arrêtes, cueillies et rives nettes et rectilignes ■ Trait de niveau toléré si réalisé à base de craie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Après égrenage et époussetage, absence : <ul style="list-style-type: none"> - de tâche d'humidité, moisissure, souillure biologique, bistre, tâche de graisse ou d'huile - de produit de traitement du bois, de cloque, désolidarisation entre carton et plâtre, délaminage du carton - d'inscription ou graffiti. ■ Arrêtes, cueillies et rives nettes et rectilignes ■ Trait de niveau toléré si réalisé à base de craie | | | |
| PLANIMETRIE | <ul style="list-style-type: none"> ■ Locale : <ul style="list-style-type: none"> - 1 mm sous la règle de 20 cm ■ Générale : <ul style="list-style-type: none"> - 10 mm sous la règle de 2 m (sans nu ni repère) - 5 mm sous la règle de 2 m (avec nu et repère) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Locale : <ul style="list-style-type: none"> - 0,5 mm sous la règle de 20 cm ■ Générale : <ul style="list-style-type: none"> - 5 mm sous la règle de 2 m | <ul style="list-style-type: none"> ■ Locale : <ul style="list-style-type: none"> - 0,5 mm sous la règle de 20 cm ■ Générale : <ul style="list-style-type: none"> - 5 mm sous la règle de 2 m | | | |
| HUMIDITE (1) | ■ Inférieure à 5 % en poids | ■ Inférieure à 5 % en poids | ■ Inférieure à 5 % en poids | | | |
| ETAT DE SURFACE | ■ Conforme à l'étalon de surface avec tolérance de 5 % | ■ Jointoiment en partie courante et en périphérie conforme au DTU 25.31 et avis techniques | ■ Jonctions entre panneaux et en périphérie affleurées et réalisées avec un système de jointoiment sous Avis Technique | | | |
| ACIDITE | ■ 6,5 < pH < 10,5 (pH < 8 pour enduit gras) | ■ 6,5 < pH < 10,5 pour les carreaux de plâtre PF3 en gypse naturel | | | | |
| DURETE | Durée mini en shore C | | Durée mini en shore C | Billage maxi à 2,5 joules en mm | | |
| | | Générale | | | Locale | Générale |
| | Manuel | 45 | 40 | 55 | Prégyplac Prégydro Prégyflam Prégybel | 20 |
| | Projeté | 65 | 60 | | Hydro | Prégydur (HD) |
| THD | 80 | 75 | 80 | THD | Prégyceram Prégyroc (THD) | 13 |
| | | | | Hydroplus | | |
| REACTION AU FEU | ■ M0 et incombustible | ■ M0 et incombustible | ■ M1 carton standard ■ M0 : carton minéral, mat de verre et Prégyceram | | | |
| TEINTES | ■ Aucune exigence sauf spécification particulière prévue au descriptif | <ul style="list-style-type: none"> ■ Blanc, bleu, vert, rose ou beige, selon les qualités de carreau. ■ Colle blanche dans tous les cas (en tenir compte pour prescription des préparations de supports) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Plaque standard : crème ■ Plaque Prégydro : vert ■ Plaque PREGYDECO : blanc | | | |

(1) : La mesure de l'humidité de surface à l'aide d'un humidimètre ne pourra donner qu'une indication de tendance.

Les éléments répertoriés dans ce tableau sont issus des différents DTU relatifs aux produits plâtre



| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page 7 / 9 |
|--------------------|-------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noiro | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | Date 27/10/05 |
| | | | | | | |

TRAVAUX PREALABLES AVANT FINITIONS

Les prestations précisées dans ce tableau relèvent du lot peinture et sont issues des DTU peinture et papier peint.

| Type de finition | Travaux préparatoires | Travaux complémentaires |
|--|--|--|
| Peinture film mince | - Egrenage sur plâtre et carreaux de plâtre | <ul style="list-style-type: none"> • Finition C (élémentaire) <ul style="list-style-type: none"> - pochonnage éventuel des rebouchages sur plâtre et carreaux |
| | - Déglaçage abrasif fin sur carreaux de plâtre Hydro et Hydroplus | <ul style="list-style-type: none"> • Finition B (courante) <ul style="list-style-type: none"> - révision des joints sur plaque de plâtre (vérification de la planimétrie des joints avec éventuellement ponçage et rebouchage) - enduit non repassé (une couche d'enduit en une seule passe) - ponçage, dépoussiérage |
| | - Epussetage | <ul style="list-style-type: none"> • Finition A (soignée) <ul style="list-style-type: none"> - révision des joints sur plaque de plâtre (vérification de la planimétrie des joints avec éventuellement ponçage et rebouchage) - enduit repassé (2 passes successives d'enduit avec ponçage ou egrenage entre les passes) - ponçage, dépoussiérage - enduit à laquer éventuel |
| | - Impression (sauf sur Prégrydéco) | |
| | - Rebouchage | |
| Peinture décorative structurée ou polychrome | <ul style="list-style-type: none"> - Egrenage sur plâtre et carreaux de plâtre - Déglaçage abrasif fin sur carreaux de plâtre Hydro et Hydroplus - Epussetage - Impression (sauf sur Prégrydéco) - Rebouchage | <ul style="list-style-type: none"> - enduisage selon produit de finition - ponçage, dépoussiérage |
| Enduit pelliculaire à projeter | <ul style="list-style-type: none"> - Egrenage sur plâtre et carreaux de plâtre - Déglaçage abrasif fin sur carreaux de plâtre Hydro et Hydroplus - Epussetage - Impression (sauf sur Prégrydéco) - Rebouchage | <ul style="list-style-type: none"> - voir fiches techniques fabricants |
| Papier peint ou revêtement souple collé | - Egrenage sur plâtre et carreaux de plâtre | <ul style="list-style-type: none"> • Finition C (élémentaire) <ul style="list-style-type: none"> - impression maigre en phase solvant sur plaques de plâtre - fixateur de fond sur carreaux de plâtre standard et enduits plâtre - impression maigre sur carreaux de plâtre THD - primaire d'accrochage sur carreaux hydrofugés |
| | - Déglaçage abrasif fin sur carreaux de plâtre Hydro et Hydroplus | <ul style="list-style-type: none"> • Finition B (courante) <ul style="list-style-type: none"> - enduit non repassé (une couche d'enduit appliqué en une seule passe) ou papier d'appret - impression maigre ou primaire d'accrochage selon caractéristiques de l'enduit |
| | - Ponçage - épussetage | <ul style="list-style-type: none"> • Finition A (soignée) <ul style="list-style-type: none"> - enduit repassé (2 passes successives d'enduit avec ponçage ou egrenage entre les passes) ou papier d'appret - impression maigre ou primaire d'accrochage selon caractéristiques de l'enduit |
| | - Impression (sauf sur Prégrydéco et finition C) | |
| | - Rebouchage | |

Niveaux de finition selon les DTU 59-1 et 59-4

| | |
|--------------------------|--|
| Finition C (élémentaire) | Le revêtement couvre le support. Il lui apporte une décoration, mais l'état de finition reflète celui du support. Des défauts locaux sont tolérés. Finition d'aspect poché en peinture. |
| Finition B (courante) | La planéité initiale est corrigée dans la limite de 1,5 mm en papier peint ou revêtement souple collé. Les altérations accidentelles sont corrigées. Des défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis. Finition d'aspect poché en peinture. |
| Finition A (soignée) | La planéité finale est satisfaisante. De faibles défauts d'aspect sont tolérés. L'aspect d'ensemble est uniforme. Finition d'aspect poché ou lisse en peinture; le rechargement ne présente pas d'irrégularité. |
| Finition très soignée | Aucun défaut n'est toléré. Exécution sur prescriptions spéciales à inclure dans les documents de marché. |

Remarque : le système Prégrycéram est le support pour carrelages idéal en pièces humides et très humides. Il est toutefois possible de réaliser un revêtement peinture sur Prégrycéram pour de petites surfaces et sous réserve :

- 1 - de réaliser un ratissage des joints et têtes de vis à l'enduit de finition Prégrycéram avant couche d'impression,
- 2 - d'utiliser en finition une peinture souple type Stic Imperflex.

Pour les revêtements en pièces humides, consulter la fiche "Locaux Humides".



| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page |
|--------------------|-------------|--------------|--------------------|-------------|-------|----------|
| PLAtec™ | Rédigée par | Vérifiée par | Fichier | Ref. client | Rev. | Date |
| | P. Noiro | | CONSEILS PRATIQUES | | 0 | 27/10/05 |

4. Logistique

4.1. Conditions de stockage

Le gerbage des palettes PLAtec n'est pas possible.

Le stockage des palettes doit être réalisé impérativement dans un lieu couvert à l'abris des intempéries.

4.2. Procédure en cas d'avaries au cours du transport

Constats d'avaries ou de manquants : lors de la livraison, si le réceptionnaire constate des avaries ou des manquants, les dispositions de l'article 105 du Code de Commerce sont applicables, à savoir :

– porter les réserves sur la lettre de voiture ou récépissé (BL) : ***rédiger ce que vous voyez et non ce qui a pu se passer***

– confirmer les réserves par lettre recommandée adressée au transporteur dans un délai de 3 jours (jours fériés non compris) suivant la réception du produit ou des outillages. Le non-respect de notre procédure rendra toute réclamation irrecevable.

Nota : Afin que nous puissions vous apporter une plus grande satisfaction dans la régularisation de ces dossiers, merci de nous adresser une copie de chaque lettre recommandée accompagnée du bordereau émargé.

| Conseils Pratiques | | | | | Ref : | Page |
|--------------------|--------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|-----------|---------------------------|
| PLAtec™ | Rédigée par P. Noirot | Vérifiée par | Fichier CONSEILS PRATIQUES | Ref. client | Rev. 0 | 9 / 9 Date 27/10/05 |